Limoges Métropole
Communauté urbaine

TRAITEMENT DES DÉCHETS

Collecte des sapins de Noël dans le centre-es

Déposez votre sapin en déchèterie ou dans un parc à sapins à Limoges ! Limoges Métropole recor dans le centre-ville de Limoges, en complément du réseau des déchèteries communautaires.

Publié le 22 Décembre 2023

À Limoges, pas moins de 9 enclos aménagés par Limoges Métropole sont à votre disposition pour déposer votre sapin après les fêtes, dans les règles de l'art. Dans le centre-ville, les parcs à sapins seront accessibles dans un premier temps du vendredi 29 décembre au mardi 2 janvier, puis les trois premiers week-ends de janvier, systématiquement du vendredi à 17h au dimanche à 17h.

Pour pouvoir le déposer, le sapin doit être naturel, sans flocage ni décoration. Il sera transformé en compost au Centre de recyclage de Limoges Métropole.

Neuf enclos de dépôt

- Place de la République,
- Place des Carmes,
- Place de la Motte,
- Square des Émailleurs (côté Cours Jean Pénicaud),
- Place Jourdan (côté Boulevard de Fleurus),
- Place des Jacobins,
- Champ de Juillet (côté parking à l'angle du cours Gay Lussac et de la Place Maison Dieu),
- Place de la Cité (côté rue des Charseix),
- Place Marceau (angle des rues Armand Barbès et Théodore Bac).

Quand déposer votre sapin ?

Les sites de dépose seront accessibles quatre week-ends en décembre et janvier, du vendredi 17h au dimanche 17h, soit :

- Du 29 au 30 décembre 2023,
- Du vendredi 5 au dimanche 7 janvier 2024,
- Du vendredi 12 au dimanche 14 janvier 2024,
- Du vendredi du 19 au dimanche 21 janvier 2024,

Renseignements auprès de Limoges Métropole au 0 800 86 11 11 (numéro vert gratuit à partir d'un poste fixe).